

Comité de quartier 4 – Bourg-vieux, Volouise, Bouvardière
Séance du lundi 15 octobre 2018
Compte-rendu

Nb d'inscrits au CQ à ce jour : 40.

Nb de personnes présentes : 15

Présents pour la Ville :

Chantal REBEILLE-BORGELLA (Adjointe chargée de la vie des quartiers), , Alain THEVENON (Directeur Général des Services), Carole VILLAND (Assistante)

Participants : Abdelaziz BOUMAIZA, Geneviève et Jean-Marc DEPRAZ, Mickael DONINI, Martine FOGGETTI, Nadine FOURNIER, Rolland GISBERT, Nathalie GUIDEC, Guy IACONO, François LOUIS, Hélène PERRET, Annie et Robert SALVI, Roland TIRARD-COLLET, Alain ZERGAINOH

Excusé(s) : Abdelkadder ATTAF (élu référent)

1. RETOUR SUR LE COMPTE RENDU DU 18 JUIN 2018

Pas de remarques

2. INFORMATIONS PROJETS EN COURS

Réunions Publiques (salle du conseil municipal)

- mardi 9 octobre – 18h30 – Lancement travaux Stalingrad
- lundi 15 octobre – 17h30 – Rencontre avec les parents d'élève, programme construction école Debelle
- mardi 16 octobre – 18h 00 – Plan Local de Déplacement (PLD)
- mercredi 17 octobre – 20h30 – Aménagement bourg 1ère phase (démolition)

Pôle d'Echanges Multimodal

- Le parking de l'Arcade va prochainement être terminé, manque quelques plantations, de l'éclairage. Les caméras vont prochainement être mises en place.
- Reste à profiler la voirie départementale (partie basse)
- Voie nouvelle bientôt terminée, ensuite les travaux se poursuivront au niveau de la gare.

Quelques remarques sont faites concernant le parking de l'Arcade

Les personnes présentes ont le sentiment qu'il y a moins de places sur le nouveau parking. Monsieur Thévenon explique que des places ont disparu dû à la voie de bus devant l'Arcade. Les places étant délimitées, le stationnement sera optimisé, environ 120 places.

Satisfaction de la zone spécifique aux bus qui permettra aux usagers – essentiellement des enfants - de descendre ou monter en toute sécurité. Monsieur Iacono fait remarquer qu'il y a une fosse dans la voie des bus et il aurait appris que celle ci devrait être rebouchée car dangereux pour les voitures (deux véhicules ont été abîmé). Monsieur Thévenon dément l'information et rappelle que cette voie est bien réservée aux bus, deux panneaux de signalisation à l'entrée de ce parking l'indique, le bout de cette voie se termine par un STOP, et un sens interdit côté 11 novembre.

Monsieur Louis fait remarquer que les trottoirs vers les champs de maïs paraissent sous-dimensionnés il précise sauf si ces derniers ne serviront plus et que le passage se fera de l'autre côté et qu'il soit plus large.

3. ORDRE DU JOUR

Suite à la visite de quartier du 3 juillet, il a été constaté :

Impasse des Saules - remerciement des habitants du lotissement sur la mise en place des équipements tests provisoire car c'est positif, même si ils ne font pas ralentir les véhicules, ces

Comité de quartier 4 – Bourg-vieux, Volouise, Bouvardière
Séance du lundi 15 octobre 2018
Compte-rendu

derniers permettent aux utilisateurs d'avancer suffisamment pour sortir de cette impasse. Remerciement également quant à la rapidité d'intervention.

Des remarques toutefois :

- dommage que les équipements soient mobiles car ils ont été déplacés par endroit.
- le stop placé au bout de l'impasse n'est pas en bonne place - contrainte de s'arrêter au panneau puis jusqu'à la visibilité de la circulation pour s'engager.
- pose de quilles supplémentaires sur le virage, empêchant quiconque de se garer sur l'espace sécurité tracé au sol, quand cela sera t'il fait ?

Échanges du CQ : Les riverains du lotissement des Iris font remarquer que la moitié de la rue Maréchal Leclerc est privée et qu'en aucun cas la mairie ou toute autre personne ne peut en disposer et faire ce qu'il veut. Les résidents sont contre la proposition de la mairie qui leur ferait perdre 4 places de parking. Ils estiment que depuis 42 ans qu'ils résident en ces lieux il n'y a jamais eu de problèmes. C'est aux résidents des Saules de faire attention pour sortir et de trouver une autre solution. Hors de question de se séparer des places existantes. De plus ils sont mécontents car ils n'ont pas été invités à la visite de quartier du 3 juillet dernier et lors de laquelle s'est décidé ce scénario, sans quoi ils s'y seraient immédiatement opposé et n'auraient pas fait déplacer une entreprise pour rien.

Concernant cette partie de voie privée et appartenant au lotissement les Iris, la mairie indique qu'un courrier leur sera prochainement envoyé et qu'une réponse du conseil syndical confirme la privatisation de la voie.

Il est également demandé quand est-ce que les plots seront enlevés car aucun véhicules tel pompier, facteur, etc ne peuvent se garer.

Conclusion : revoir la circulation rue des Cartreux

Rue des Cartreux : entretien des bas cotés + canaliser les écoulements d'eaux pluviales qui débordent chez les riverains. Prévoir les accès piétons sur la rue (trottoir ou autre ...). Sécuriser le virage entre rues des Cartreux et Leclerc (faire ralentir les voitures).

Le CQ explique que les véhicules se sachant prioritaires sur cette rue roulent à grande vitesse, c'est dangereux. Pour les habitants il devient urgent de trouver une solution. Solution qui aurait été donnée lors de l'Assemblée générale de mars dans laquelle une demande de plots avait été faite, à ce jour rien n'a été fait. Des chicanes sont demandées par une partie du CQ (personnes concernées par la rue).

Monsieur Thévenon informe que l'accès des rues du Péage et des Chevaliers avec l'avenue du 11 novembre va être supprimé, les automobilistes devront emprunter la nouvelle rue Simone Veil de la ZAC de l'Hoirie.

Grillage SDH toujours pas refermé sur les bassins de rétention, aucun entretien. Quand la mairie imposera-t-elle au bailleur de nettoyer et d'entretenir son terrain ?

Secteur Prévert : les branches d'arbres tombent dès qu'il y a du vent ! Les racines défoncent les trottoirs et la route.

Comité de quartier 4 – Bourg-vieux, Volouise, Bouvardière
Séance du lundi 15 octobre 2018
Compte-rendu

Secteur Bouvardière : Le CQ se plaint de la vitesse des véhicules qui traversent la rue de Bouvardière. Monsieur Salvy propose que cette rue soit en sens unique. La réponse du CQ est que la vitesse augmentera encore plus si cette route devient en sens unique.

Demande de pré-signaliser le sens interdit chemin des Seites

Pas grand choses à faire, il y a déjà des chicanes ! Seule proposition dans un premier temps sera d'orienter les véhicules qui arrivent de la plaine sur le chemin des Seites pour rattraper la nouvelle voie à côté de la chaufferie. Il faut attendre de voir quand la rue du Péage sera fermée ce que deviendra le flux de véhicule.

Rue Maréchal Leclerc : revoir les places de parking en fonction des aménagement de sécurité.

4. DIVERS

- SC Bouvardière dans le permis de construire, l'immeuble qui est prévu fera une hauteur de 15m de haut, c'est beaucoup trop important pour ce quartier pavillonnaire. ► **Réponse** : le promoteur va construire cet immeuble le long de la route, zone où il existe déjà deux immeubles.
- Ile Magnin à quoi sert le chemin des Seites ? Celui-ci est large et pourrait être emprunté, ce qui faciliterait la circulation.
- Eaux pluviales : Chemin des Cartreux de l'eau savonneuse remonte des tuyaux. ► **Réponse** : la mairie va aller vérifier.
- Interrogation sur les travaux dans la Roize. ► **Réponse** : l'association Pique-Pierre à Roize effectue actuellement des travaux, ils curent et renforcent les perrets en partie basse et nettoient la plage.
- Volouise, il a été demandé aux lotissements que toutes les ampoules des lampadaires soient changées, pourquoi celles de Volouise n'ont pas été changées et éclairent toujours en orange ?
- Rue de l'Herbe : plainte par rapport aux personnes connues faisant la loi dans cette rue, carcasse de voitures, voitures mal garées, dépôt... ► **Réponse** : La police municipale est intervenue dans la semaine, le véhicule a été amené à la fourrière. Des opérations de ce même type sont faites régulièrement. La mairie malheureusement ne peut pas faire grand-chose quand au comportement ou attitude des personnes.
- Salle de prière : Pluralis est en pourparlers pour vendre le local à la mairie, et la mairie va procéder à un bail emphytéotique. Cela signifie que le preneur s'engage, à titre principal, à édifier des constructions sur le terrain du bailleur et à les conserver en bon état d'entretien pendant toute la durée du bail, moyennant un loyer. Le locataire est ainsi propriétaire des constructions pendant cette période, puis c'est le bailleur qui en devient propriétaire une fois le bail arrivé à son terme tout comme c'est le cas aujourd'hui pour le Novotel, Mac Donald... L'association devra faire tous les travaux nécessaires, ainsi que toutes les normes demandées pour les Établissements Recevant du Public (ERP). Les travaux devront être identiques aux autres bâtiments. La nouvelle configuration du quartier fera que l'accès à la salle se fera par devant tout comme l'accès au centre social, alors que pour les bâtiments l'accès se fera par derrière.

Il est demandé à Monsieur Boumaiza, président de l'association la Renaissance, qu'il informe les personnes présentes lors de rassemblement de faire attention au bruit qu'ils engendrent par des discussions prolongées sur le parking. Le bruit a été essentiellement constaté lors du Ramadan, Monsieur Boumaiza informe le comité de quartier qu'il sera vigilant.

Comité de quartier 4 – Bourg-vieux, Volouise, Bouvardière
Séance du lundi 15 octobre 2018
Compte-rendu

Il lui a également été posée la question du nombre des membres du bureau, des adhérents, le but de l'association. Monsieur Boumaiza répond qu'il y a 7 membres au bureau de l'association, elle compte 150 membres inscrits et précise que se sont essentiellement des Voreppins.

Le but de l'association est d'éduquer les jeunes pour le respect des personnes et des choses, de discuter avec les parents. Il fait remarquer que depuis leur intervention et par leur présence moins de véhicules sont brûlés ou cassés. Toutefois, ils ont peu de moyens, mais l'association propose quelques sorties avec les adhérents.

4. RECUEIL DES FICHES NAVETTES

0 fiches navettes

Prochain Comité de Quartier

Lundi 14 janvier à 20h

au Centre Social Rosa Parks